

CHARTE DU PLAISANCIER ET DES GENS DE LA MER

L'eau est un milieu vivant, fragile. C'est aussi une ressource précieuse.

Pour protéger le patrimoine que représente ce milieu, pour conserver la mer vivante pour les générations futures, nous devons nous engager dans une démarche de développement durable en sauvegardant la propreté de la Mer et du Littoral et en adoptant un comportement responsable et citoyen.

EN MER,

- Je respecte la mer et son milieu, je n'aborde pas les sites protégés, je limite ma pêche aux espèces et tailles autorisées, j'observe les animaux sans les toucher ni les déranger.
- Avant de mouiller, je m'informe de la nature du fond pour éviter sa dégradation. De préférence, j'utilise les bouées d'amarrage.
- Je respecte l'eau et le milieu marin en n'y rejetant aucun détritus (bouteilles plastiques, les objets et sacs en plastiques, les boîtes de conserves, les objets métalliques, etc...)
- Je respecte les limitations de vitesse dans la bande des 300 m, et audelà je reste vigilant si je ne suis pas seul sur l'eau. Je respecte les chenaux de sécurité et les zones réservées aux bajaneurs.
- Je n'encombre pas inutilement les canaux VHF. J'écoute avant d'émettre.
- J'utilise les produits les plus respectueux de l'environnement et me tiens informé des avancées dans le domaine.
- Je prends garde de ne pas mettre en danger, par mon imprudence, les personnes veillant de notre sécurité.

AU PORT,

 Je m'informe, auprès du personnel du port, sur les équipements et les fonctionnements du port et de ses installations. Je prends notamment connaissance du règlement particulier de police du port et du règlement particulier de fonctionnement et d'exploitation de la zone technique. Ces documents sont consultables à la Capitainerie.

- Je respecte les règles de fonctionnement et les consignes de sécurité du port.
- Je respecte la tranquillité du site et le voisinage.
- Je limite ma consommation d'énergie sur les installations portuaires ; je ne laisse pas mon bateau sous tension électrique, il pourrait prendre feu.
- Je surveille ma consommation d'eau en éteignant systématiquement le robinet d'arrivée d'eau lorsque je n'en ai pas l'usage, en branchant un pistolet qui permet l'arrêt automatique de l'eau en cas de non utilisation.
- Je trie mes déchets et je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides à la déchetterie portuaire qui fonctionne toute l'année.
- J'utilise les installations sanitaires portuaires. Je vidange mon bac à eaux noires dans les stations de pompage. J'utilise les produits détergents les plus respectueux de l'environnement.
- Je m'assure que toute opération d'entretien (bateau, matériel, équipement) est effectuée dans le respect de l'environnement. Je manipule avec précaution tous les liquides susceptibles de polluer lors de leur transvasement.
- Je m'assure des prévisions météorologiques avant de prendre la mer.



